

LES OBJECTIFS DU DEBAT NATIONAL SUR LES INFRASTRUCTURES

Jean VILLETTE



Le 1^{er} octobre M. Paul Quilès, Ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace a annoncé et lancé le grand débat national sur les infrastructures de transport. Il a confié à M. Carrère, conseiller maître à la Cour des comptes, le soin de mener ce débat avec les parties concernées (usagers, professionnels, parlementaires, élus locaux, associations, etc).

Un rapport sera remis au ministre au printemps 1992.

Cette note rappelle les grands objectifs du débat présentés par le ministre.

L'ambition

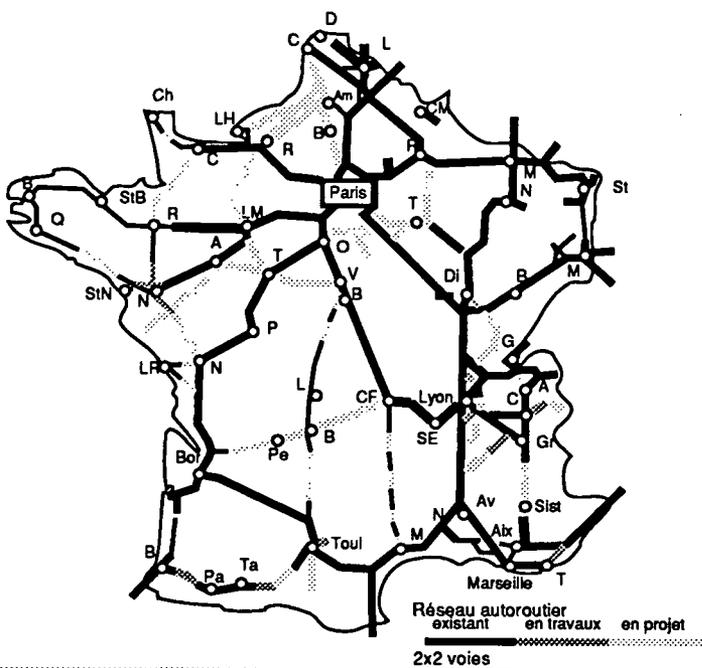
L'ambition d'un tel débat public est de contribuer à la définition politique des transports et de permettre de doter la France d'un réseau d'infrastructures équilibré, cohérent et compétitif.

La question

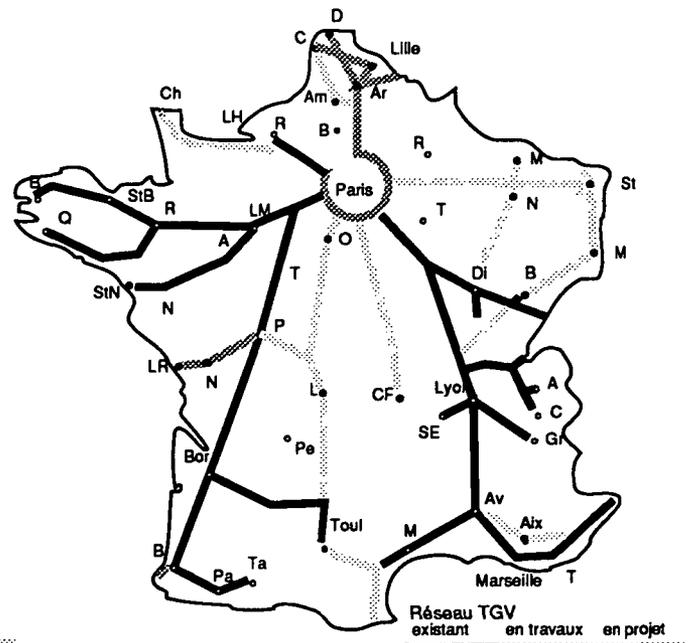
Le débat doit donc répondre à la question suivante : comment assurer le développement nécessaire des transports en France pour le début du siècle prochain en répondant aux exigences d'environnement, de compétitivité et d'enracinement de notre pays à l'Europe.

Le débat portera en particulier sur les besoins en infrastructures et en moyens de transports dans le cadre d'une réflexion concernant tous les types de transports ; routiers, ferroviaires, aériens, maritimes, voies navigables, transports intermodaux.

Le schéma directeur autoroutier
(et les réalisations fin 90)



Le schéma directeur des TGV
(et les réalisations fin 90)



TRAFICS

Les modes de financements

Il devra donc faire apparaître selon divers **scénarios techniques et financiers**, les modes de financements qui peuvent s'y rapporter, les montages juridiques envisageables et les différents intervenants possibles. La discussion devra naturellement intégrer les préoccupations économiques et sociales des professionnels du secteur.

Le contrôle public

Le contrôle public des choix d'infrastructures doit être assuré, même si des financements non publics peuvent être envisagés pour leur réalisation. Le débat recherchera **les solutions permettant à la collectivité publique de conserver la maîtrise des choix.**

Les mécanismes de préparation des décisions d'implantation d'infrastructures

Le débat devra également porter tout spécialement sur **les mécanismes de préparation des décisions d'implantation d'infrastructures** notamment pour **intégrer les préoccupations de protection de l'environnement** et obtenir de meilleurs résultats pour la qualité des sites et l'amélioration des conditions de vie des populations concernées. Il faudra examiner si les procédures actuelles peuvent être améliorées et avec quels acteurs.

La planification

Compte tenu de l'inertie de réalisation des grandes infrastructures, leur développement doit être planifié. Le débat devra donc rechercher **les méthodes et les moyens d'une telle planification.**

La fonction sociale et collective des transports

La fonction sociale et collective des transports doit rester l'un des grands objectifs de la politique de ce secteur. Le débat permettra d'examiner les solutions cohérentes avec le maintien de cette fonction (péréquation tarifaire, financement d'investissement non immédiatement rentable, etc) et qui assure aux services publics de transport la pérennité et le développement de leurs activités.

Les outils de décisions

Ce grand débat national, qui doit mobiliser l'ensemble des acteurs concernés, permettra de **fournir les outils de décisions** pour une politique équilibrée des transports. ■

DES ETUDES DE L'OEST POUR ECLAIRER LE DEBAT

Perspectives transports 2005
Janvier 1988 - 100 F

La valorisation économique des infrastructures
Janvier 1989 - 100 F

Transports 2005 : financements et organisation
Novembre 1988 - 100 F

Tarifcation de l'usage des infrastructures
Décembre 1987 - 80 F

Circulation des véhicules utilitaires analyse statistique et prévision à l'horizon 2010
Mars 1989 - 50 F

Recherche sur l'impact des investissements en infrastructures de transport sur la croissance
Juin 1991 - 100F

Les transports à travers "l'enquête conditions de vie et aspirations des français"
Décembre 1990 - 100 F

Enjeux des réseaux à grande vitesse
Décembre 1989 - 100F